Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 18

Artikel: Lausanne, le 4 mai 1872
Autor: L.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181850

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dixième année. N° 18. Samedi 4 Mai 1872.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressan par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 4 mai 1872.

Notre collaborateur, M. L. Croisier, à St-Triphon, nous communique les lignes suivantes contenant quelques considérations générales sur les noms de famille; elles serviront en quelque sorte d'introduction à une série d'articles intitulés : *Les noms de famille et le patois*, dont nous commencerons la publication dans notre prochain numéro. Ce travail, résultat de quelques recherches faites par M. Croisier, est sans doute encore bien incomplet; aussi serons-nous très reconnaissants envers ceux de nos lecteurs qui voudront bien lui transmettre les renseignements qu'ils pourraient posséder sur cet intéressant sujet.

On a beaucoup écrit sur les noms de famille, sur leur origine et l'époque de leur formation.

Les savants ont demandé sur ce point des explications au latin, au grec, au celtique, au sanscrit; on a fouillé les poussièreuses archives, déchiffré les vieux documents, interprété les vieilles chartes.

Outre une valeur historique incontestable, ces patientes recherches ont eu pour résultat, d'abord, de refaire une virginité à des familles éteintes depuis longtemps; ensuite de redonner un nouveau lustre à des noms historiques; puis, d'enorgueillir certains personnages, absolument roturiers, du reste, en leur montrant, sur la route parcourue par leur généalogie, une échappée brillante sur une lignée illustre.

Dans un travail sur les noms de famille, publié récemment à Vevey, l'auteur dit :

« Dans la recherche sur l'origine des familles et » par conséquent des *noms*, il faut surtout s'en tenir » à la vérité historique. »

A mon tour je dirai :

Pour découvrir cette vérité historique, il faut non seulement de l'érudition et une étude opiniâtre, mais surtout le concours autrement précieux de la bonne foi.

Trop souvent des calculs intéressés, une coupable complaisance ou un secret sentiment de jalousie ou même de vengeance ont égaré des hommes d'ailleurs savants, dans leurs recherches sur les noms de famille.

Au surplus, ces matières sont si controversables, cette étude est tellement hérissée de difficultés, qu'on ne doit en tirer des conclusions qu'avec une extrême circonspection.

Dans notre pays dont la constitution consacre l'égalité entre les citoyens et l'abolition des priviléges de naissance ou de famille, il est au moins puéril, pour ne pas dire ridicule, d'entourer certains noms d'une auréole et d'en envelopper d'autres de préjugés.

Nous, Vaudois, si chatouilleux à l'endroit de notre indépendance, ne nous surprenons-nous pas quelquefois à courber notre front démocratique devant un nom pompeux? Bien plus, n'y a-t-il pas même chez nous, républicains austères, bon nombre de familles qui à cause du nom qu'elles portent, se croient d'un sang supérieur à celui du commun des mortels?

Loin de nous la pensée de fouler aux pieds notre histoire, de prêcher l'oubli de nos gloires nationales, mais ce que je tiens à établir, c'est que l'homme n'est vraiment grand que par ses mérites, n'est vraiment noble que par le cœur et ne doit aspirer à l'immortalité que par sa supériorité intellectuelle.

Que ceux qui ont des titres nobiliaires, des parchemins et des blasons, les conservent pieusement comme des souvenirs de famille, mais qu'ils oublient aussi que ces actes donnaient des droits et des prérogatives.

Le rapprochement des classes est aujourd'hui plus que jamais une nécessité absolue; il faut le vouloir franchement, et nous résoudrons ainsi naturellement et sans secousses, à l'ombre de nos lois libérales, ce problème, plus sérieux qu'on ne le pense, posé à tous les peuples civilisés et qu'on appelle la *question sociale.*

Thermes de Lessus. L. C.

La perruque d'un professeur.

M. le pasteur Félix Chavannes racontait toujours avec beaucoup d'entrain l'anecdote suivante :

« J'assistais un jour, dans une de nos cures de campagne, à l'un de ces repas homériques dont la tradition sera trop tôt perdue, et qui se faisaient à l'occasion des visites d'églises.

» Nous étions arrivés au moment où la conversation roulait agréablement d'un bord à l'autre de ce fleuve de paroles bourdonnantes et entrecoupées que le Dézaley, le Tartegnin laissent, en souriant, déborder de leur coupe avec leur chaude liqueur. On fut bientôt sur le terrain des réminiscences de collége. Du collége à l'académie il n'y a qu'un pas;